DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 07 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt six, le sept juillet à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Dominique JOUANNE, Maire.

Présents :
M. Dominique JOUANNE, Mme Marie LAIGNEL, Monsieur Abdelkrim MAY, Mme Flavie CHEVROT, M. Alain BORNE, Madame Josette DESVIGNES, Mme Corinne MINETTE, Mme Véronique PAUCHARD, M. Jean-Marc GIRBES, M. Régis GAGNARD, Mme Sophie GRELL, M. Tarik SAHIN, Mme Sude OZDEMIR, Madame Jocelyne BERESINA, M. Fabien GIRARD, Madame Nadège CANTIER, Mme Stéphanie CARREZ, Monsieur Mickaël CHEVALIER

Pouvoirs :
M. Abdulkasim DEMIREL donne pouvoir à Mme Marie LAIGNEL, Mme Colette BOURGEOIS donne pouvoir à M. Régis GAGNARD, M. Patrice GAUDRY donne pouvoir à Mme Sophie GRELL, Mme Marie-Christine HAYNAU donne pouvoir à Monsieur Abdelkrim MAY

Absent :
M. Bernard LAMY

Mme Flavie CHEVROT est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 20

Affaires Générales

D2026_56 DESIGNATIONS DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE DANS DIFFERENTS ORGANISMES EXTERIEURS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner les représentants de la commune issus de l'assemblée délibérante qui siègent au sein des assemblées plénières des différents organismes extérieurs auxquels la commune adhère, ou demeure présente en qualité de membre associé.

Le nombre de délégués est fonction des statuts des organismes intéressés et de l'application des textes réglementaires.

Il appelle ainsi à désigner les représentants de la Commune de Torcy au sein des organismes extérieurs suivants, dont la commune est membre :

Association Solidarité Services : 2 représentants
Monsieur CHEVALIER Mickaël étant salarié de l'association sort de la salle et ne prend pas par au vote.

Il est proposé de procéder aux désignations suivantes :

- Mme Josette DESVIGNES
- Mme Colette BOURGEOIS

Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire (ATD71) : 1 délégué titulaire + 1 suppléant :

Il est proposé de procéder aux désignations suivantes :

- Titulaire, M. JOUANNE Dominique, Maire ;
- Suppléant, M. MAY Abdelkrim, 2ème adjoint.

Syndicat Intercommunal d'étude et d'Aménagement de la Bourbince : 2 représentants

Il est proposé de procéder aux désignations suivantes :

- Titulaire : M. LAMY Bernard
- Suppléante : Mme BOURGEOIS Colette

Torcy Jumelage : 4 représentants

Suite au changement de statuts du Comité de Jumelage, désormais constitué en association dénommée Torcy Jumelage, le Conseil municipal est appelé à désigner quatre représentants élus de la commune, en complément de M. le Maire, membre de droit.
Mme CANTIER étant membre du conseil d'administration de l'association, sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Il est proposé de procéder aux désignations suivantes :

- M. GIRBES Jean-Marc
- Mme BOURGEOIS Colette
- M. BORNE Alain
- M. CHEVALIER Mickaël

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-21 ;
Considérant la nécessité de désigner des représentants siégeant au sein des organes délibérants des associations et établissements publics de coopération intercommunale dans lesquels la Ville de Torcy est membre.

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **DE DESIGNER** les représentants de la Commune de Torcy au sein des différents organismes extérieurs, comme suit :

Solidarité Services : 2 représentants

- Mme Josette DESVIGNES
- Mme Colette BOURGEOIS

Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire (AT71) : 1 délégué titulaire + 1 suppléant :

- Titulaire : M. JOUANNE Dominique, Maire ;
- Suppléant : M. MAY Abdelkrim, 2ème adjoint.

Syndicat Intercommunal d'étude et d'Aménagement de la Bourbince : 2 représentants

- Titulaire : M. LAMY Bernard
- Suppléante : Mme BOURGEOIS Colette

Torcy Jumelage : 4 représentants

- M. GIRBES Jean-Marc
- Mme BOURGEOIS Colette
- M. BORNE Alain
- M. CHEVALIER Mickaël

Article 2 : **DE CHARGER** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité (20 voix Pour).

Le Maire,
Dominique JOUANNE

Flavie CHEVROT,
Secrétaire de séance

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le .....10 JUIL. 2026.....
et publié, affiché ou
notifié le .....16 JUIL. 2026.....
Le Maire,